



Avis n° 2024/11
relatif à l'attribution du grade de licence au BACHELOR en Sciences et Ingénierie
Ecole nationale d'ingénieurs de Tarbes de l'Université de technologie de Tarbes

Ecole

Nom :	Ecole nationale d'ingénieurs de Tarbes de l'Université de technologie de Tarbes
Sigle :	UTTOP (ex- ENI Tarbes)
Type :	Public
Académie :	Toulouse
Sites de l'école :	Tarbes

Données certifiées

Le détail des données décrivant l'école (conditions d'admission, droits d'inscription, etc.) est consultable sur la **fiche des données certifiées par l'école** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accreditation>

Suivi des accréditations précédentes

Avis n° 2020/12-04

Objet de la demande d'accréditation

Diplôme :	Bachelor en Sciences et Ingénierie
École :	École nationale d'ingénieurs de Tarbes de l'université de technologie de Tarbes
Spécialité(s) :	Énergétique et environnement
Voie(s) :	Formation initiale sous statut d'étudiant en 1ère année, puis sous statut d'apprenti en 2ème et 3ème année
Site(s) :	Tarbes

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-9 ;
- Vu la demande présentée par l'École nationale d'ingénieurs de Tarbes de l'université de technologie de Tarbes ;
- Vu le rapport établi par Marie Madeleine LE MARC (membre de la CTI, rapporteure principale), Géraldine CASAUX GINESTET (experte auprès de la CTI, corapporteure), Rogeiro RAMOS (expert international auprès de la CTI), Joseph GABET (expert élève-ingénieur auprès de la CTI), présenté en assemblée plénière de la CTI le 12 novembre 2024 ;

L'assemblée plénière a statué comme suit :

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Première accréditation de l'école pour délivrer le titre suivant	Voie de formation	A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Bachelor en Sciences et Ingénierie, spécialité Énergétique et environnement, sur le site de Tarbes	FISEA	2025	2028-2029

Cet avis s'accompagne des recommandations suivantes :

Pour le Bachelor

- Établir une fiche RNCP cohérente avec la démarche compétences déployée, détaillant principalement les métiers visés, les activités correspondantes et les compétences visées regroupées en blocs globalement évaluables.

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 12 novembre 2024

Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 10 décembre 2024

La présidente
Claire PEYRATOUT

